

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18601 - 72ÈME ANNÉE

Près de 800.000 euros par jour dans l'affrètement d'avions de compagnies étrangères, le mouvement social pourrait s'étendre

Grève à Air Austral : fuite en avant très inquiétante des dirigeants



Hier devant Air Austral, les grévistes mobilisés.

Au second jour de grève à Air Austral, la direction a reçu une délégation de grévistes hier en fin d'après-midi. Les discussions se sont prolongées dans la nuit sans qu'un accord ne soit trouvé. Les dirigeants continuent d'affréter des avions de compagnies étrangères pour assurer les vols malgré la grève. Cette intransigeance coûte près de 800.000 euros par jour. Cette fuite en avant de la direction va-t-elle mettre en péril Air Austral, compagnie réunionnaise de plusieurs centaines de salariés ? Le mouvement pourrait s'étendre à d'autres catégories de personnels, tellement le malaise social est profond à Air Austral.

Sur le piquet de grève installé devant le siège d'Air Austral depuis lundi, l'ambiance était hier chaleureuse. C'était le second jour du mouvement lancé à l'appel

de l'UNSA, une grève qui vise à bloquer la situation concernant l'embauche de 35 travailleurs en contrat saisonnier depuis des années, et l'amélioration des condi-

tions de travail sur la ligne de Mayotte. Les grévistes ont concocté un programme musical qui anime la zone aéroportuaire, ponctué de mot d'ordre revendicatifs. Des appels à

la démission de Marie-Joseph Malé, PDG d'Air Austral, ont d'ailleurs été lancés, accompagnés d'appels à la négociation.

Le mouvement des personnels navigants commerciaux a commencé lundi matin. Il pourrait s'étendre dès aujourd'hui à d'autres catégories. En effet, les représentants du personnel au sol ont rencontré hier après-midi la direction. La CFDT a présenté une liste de revendications. La décision de rejoindre le mouvement pourrait être prise.

Quant aux personnels navigants commerciaux, il a fallu attendre mardi en fin d'après-midi pour qu'une délégation de travailleurs soit reçue par les dirigeants de la compagnie. La rencontre a débouché sur une poursuite de la grève. La position défendue par le PDG Marie-Joseph Malé est très claire : l'accord de sortie de conflit ne doit rien coûter à la compagnie. Cela signifie que ce qui pourrait être arraché sera payé d'une manière ou d'une autre par le personnel. C'est ce qui a été dit en substance dans un courrier adressé aux personnels navigants commerciaux de la compagnie, et diffusée hier dans la presse par la direction d'Air Austral.

Où est Didier Robert ?

Les grévistes constataient également le silence d'un acteur important dans cette affaire : Didier Robert. Le président de Région a en effet pris des initiatives qui ont permis l'arrivée de cette direction à la place des dirigeants historiques de la compagnie réunionnaise. De plus, c'est quand Didier Robert était président d'Air Austral que le capital a été restructuré par un coup d'accordéon, permettant la une so-

ciété d'économie mixte présidée par Didier Robert, la SEMATRA, de s'occuper plus de 90 % des actions d'Air Austral, et donc des droits de vote. L'élu s'est ensuite brûlé les ailes, contraint de céder la présidence d'Air Austral à l'ancien cadre d'Air France qui avait été nommé sous sa responsabilité. Il reste malgré tout président de la SEMATRA, l'actionnaire ultra-majoritaire. Mais au bout de deux jours de grève, cet actionnaire reste bloqué dans un mutisme assez incompréhensible.

Travail supplémentaire et même salaire

D'autant plus qu'il est composé essentiellement par la contribution d'institutions financées par de l'argent public, et que la direction persiste dans une gestion du conflit très inquiétante. C'est une fuite en avant qui ne pourra avoir que de lourdes conséquences financières. Or, plusieurs dizaines de millions d'euros ont été investis par la SEMATRA dans Air Austral, et la Région a encore voté récemment une contribution supplémentaire visant à encore recapitaliser Air Austral.

Multiplication des arrêts de travail, pression sur le personnel... les griefs à l'encontre de la direction sont nombreux de la part des grévistes d'Air Austral. Ils déplorent une gestion qui augmente les cadences sans que les salaires et les embauches suivent. Ainsi, sur les vols long-courrier, le nombre de PNC est passé de 14 à 12, mais en réalité ils sont souvent 11. Avec cet effectif réduit, la qualité de service doit être maintenue. Pour les grévistes, il n'est pas possible d'aller vers de la qualité Air Austral finan-

cée au tarif du low-cost.

Inquiétante gestion de crise par la direction

Ce qui les scandalise également, c'est le recours à l'affrètement d'avions de compagnies étrangères. Cette sous-traitance est programmée au moins jusqu'au 5 janvier. Car pendant que les discussions se poursuivaient hier après-midi, un avion de Wamos Air attendait sagement sur le tarmac avant de prendre à son bord des passagers prévus sur un vol Air Austral. La direction de la compagnie a mobilisé 4 avions des compagnies Wamos Air et Hifly. À raison de près de 800.000 euros par jour, ce sont donc plus de 3 millions d'euros qui sont d'ores et déjà perdus, et si le conflit se prolonge, cela fera bien plus cher. Or, le coût estimé par la direction des revendications des grévistes est de 3,5 millions d'euros. Comment expliquer qu'au lieu de discuter dès lundi avec les travailleurs afin de rechercher une issue la plus rapide possible, les dirigeants d'Air Austral aient privilégié cette solution ? Cette fuite en avant inquiète les grévistes, car ils sont conscients du contexte difficile. Si la direction persiste dans cette attitude, il y a matière à s'interroger sur ses intentions.

M.M.

In kozman pou la rout

« Sien anrazé i mord la min son mète ! »

Dopi lontan mi domann amoin kosa sa i vé dir pou vréman. D'abitid lo shien i ékout bien son mète. Li respèk son bann komannman. Mé kan li lé anrazé la pi parèy : li ékout pa son mète, é anplis ké sa li lé riskab agrès son mète. Sé pou sa, souvan dé foi désèrtin i di, i fo fé antansyon désèrtin zaimo, pars i ariv ké ou i gingn pi kontrol azot. Sé sak i ariv kan in shien i atak lo zanfan la famiy son mète : l'ariv inn-dé foi lo ziz la kondane lo shien pou ète gazé pars lo shien i obéi pi, i atak kan i fo pa, é li pé fé d'tor bann marmaye sansa bann moun étranzé. Donk li la fine vnir danzéré épi inkontrolab. Na in loson pou tir la-dan. Kosa i lé ? Sa i vé dir, lo zonn i komann pa in zaimo san pour san. Lo pli pir sé ké kan il di li kontrol la sityasion, i pé z'ète vré solman an parti mé pa an totalité. Mi pans astèr, zot osi, zot i pé dékode nout kozman. L'èr-la, si nou lé dakor, ni pé artrouv pli d'van, sipétadyé.

Edito

Le temps de la responsabilité

LINSEE a publié le résultat du recensement de la population. Cela permet de constater que la croissance de la population à La Réunion reste supérieure à la moyenne des départements en France. Elle distingue donc notre île nettement des départements des Antilles qui continuent à voir le nombre de leurs habitants diminuer.

Cette croissance est le résultat du nombre important des naissances. Il est responsable d'une augmentation annuelle de 10.000 personnes. Pendant ce temps, le solde migratoire est négatif. Il est de -0,6 %, cela signifie que les départs de La Réunion sont plus nombreux que les arrivées. Compte-tenu des relations privilégiées avec la France, cette émigration reste provoquée par la volonté de rechercher ailleurs un travail qui n'est pas disponible à La Réunion. Force est de constater que ce flux migratoire orienté vers les départs peut s'inverser. Cela dépend d'une part de la situation sociale en France. Si des Réunionnais décident d'émigrer pour un travail et qu'ils restent au chômage à 10.000 kilomètres de chez eux, ne seront-ils pas tentés de revenir ? D'autre part, Mayotte est loin d'être sortie de la crise. La croissance de la population et la politique menée depuis plus de 40 ans par la France dans l'archipel ont amené à l'impasse actuelle. À cela s'ajoute une dégradation de l'environnement. Mayotte manque d'eau. Or la croissance de sa population reste bien plus grande que n'importe quel autre département. Cela signifie que la pression sur les ressources en eau ne pourra qu'augmenter jusqu'à devenir intenable si d'importantes mesures ne sont pas prises.

Ces données sur la population renforcent le besoin d'une politique spécifique pour La Réunion. Elles soulignent que la situation actuelle et les perspectives sont bien différentes de ce qui existe en France. Les Réunionnais sont les mieux placés pour analyser cette situation, proposer des mesures et les appliquer. C'est cet appel à la responsabilité qui guide le PCR depuis sa création en 1959. Il est plus que jamais d'actualité.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Oté

Promyé kou i loup, dézyèm foi i loup pa !

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, mi romark zot i arkomans parl in nouvo gouvèrnans pou La Rényon. Sé pa si zot i vé pa zoué anou la sérénade l'otonomi konm zot la fé nana bien lontan. Moin la mèm lir, dann zournal, zot l'aprè rotourn pou nou lo fime l'otonomi demokratik é popilèr. Vi rapèl so l'èspès mashin pèrsone té i konpran pa arien dodan ? Touléka, mi sa rapèl aou lo kozman dsi l'istoir : in promyé kou li marsh normal, dézyèm kou li bégèye konm i di souvan dé foi. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, mi tienbo de dir aou kékshoz :

Dabor se z'afèr l'istoir i répète pa mé èl i bégèye !

Mi pans sa in kouyonad sa ! Mi rapèl aou, la fé dé l'abolisyon l'ésklavaz isi La Rényon : inn foi pandan lo promyé révolisyon fransèz é la pa marshé. Mé l'ané 1848, la marshé. Alors, dann kèl ka la bégéyé ? Promyé ka é pa dézyèm. L'égalité, nou té i doi an avoir sa l'ané 1947 é la pa marshé, la fali ni artrap ali dsi la fin lo vintyèm syèk. Dann promyé ka la bégéyé, dann dézyèm ka nou la gagné. Alors, out kozman ké ou i prézant konm la vérité vré, li lé pa vré touléka pou nou isi La Rényon !

Kèl loson ni tir pou l'avnir ?

Si la règ moin la ékri pou La Rényon lé valab, l'èr-la, sak i marsh pa promyé kou, i marsh dézyèm foi. Donk si nout konba pou l'otonomi la pa réisi la promyèr foi (rant 1959 é 1981), mi oi pa pou kosa nout konba pou la responsabilité i réisi pa so kou isi. Donk, mon vyé matant, vi pé konprann pou kosa zordi moin lé optimis. Pars mi apiy mon rézoneman dsi la règ moin la mark anlèr-la : si promyèr foi i loup, lo dézyèm kou i loup pa. Tok ! pran sa pou ou !

Justin